

# Actualités Plaisance – Panorama projets nationaux

**Labellisations Ecole Française de Croisière et Coach Plaisance FFVoile – *expansion des réseaux***

**Journée nationale Coach Plaisance et salon Nautic**  
*Partage de bonne pratique, ENT et actions de formation*

**Relais de communication – *Ports, Associations de plaisanciers... et grand public***

**Plateforme de mise en relation plaisancier/prestataire – *Cahier des charges***

**Le Livret plaisance – *préparer la dématérialisation***

# L'offre au plaisancier par les bilans d'activité 2021

## Ecole Française de Croisière

50 demandes sur la déclaration de +4300 stagiaires et +7000 journées

Conditions spécifiques

Minimum 60 stagiaires, un matériel adapté à l'encadrement de la croisière en itinérance, de jour comme de nuit, avec le confort pour la vie à bord et pour les contenus d'enseignement



## Coach Plaisance FFVoile

72 Coachs habilités, 47 structures, sur la déclaration de +800 stagiaires et +840 sorties

Conditions spécifiques

Habilitation individuelle d'un(e) professionnel(le) – diplôme et profil  
Des prestations individualisées, courtes, sur des thématiques ciblées



## Club Sport Loisir

337 demandes

- Animations et services du club
- Découverte plaisance en nombre de participants (déclaration de +800 mais !)

Conditions spécifiques

Au moins 2 prestations sur celles figurant au référentiel:

- garantir un encadrement qualifié pour les activités encadrées
- accueillir au moins 50 pratiquants détenteurs d'une licence club FFVoile
- être classé au Championnat de France des Clubs en année N-1



## Entre adhérents associatifs

Animation de club, rallye nautique, sorties « club », organisation de croisières...

***Une moyenne annuelle de 7500 Livrets Plaisance commandés par les ligues et les associations nationales***